MOTION MICHAEL.

En introduction à la résolution conservatoire présentée par Michaël, a été lue la résolution sur le travail jeune que le secrétariat lycéen avait prévu initialement (c'est à dire avant le Congrès) de soumettre au vote.

A . RESOLUTION (non présentée) DU SECRETARIAT LYCEEN.

1) La radicalisation de la jeunesse n'est pas un vain mot. Sous le triple effet de la crise de l'impérialisme (et de ses valeurs), de la crise des directions bureaucratiques du mouvement ouvrier (et de leur incapacité à offrir des perspectives aux nouvelles générations du prolétariat), et du système de formation professionnelle dans son ensemble, de nouvelles couches de la jeunesse sont entrées en lutte. Le mouvement étudiant ne détient plus le monopole des mobilisations de masse radicalisées. Tant les lycéens que les apprentis ont pénétré massivement et bruyamment dans l'arène politique. Les nouvelles données de la situation permettent d'entrevoir une réelle pénétration des idées révolutionnaires dans la jeunesse dans son ensemble et non plus dans les seuls secteurs de la jeunesse scolarisée..

2) Malgré l'existence d'un mouvement de jeunesse spontané objectif, malgré le degré de radicalisation de l'ensemble des couches et les potentialités explosives formidables contenues en son sein, il serait utopique et illusoire de se fixer pour tâche immédiate la construction d'un Mouvement Révolutionnaire de la Jeunesse. En effet, un MRJ n'a de raison d'être qu'en tant que catalyseur de l' ensemble du processus de radicalisation, qu'en tant qu'organisateur de l'ensemble des révoltes. Un MRJ devrait être capable de lancer des campagnes trouvant un écho parmi des dizaines et des dizaines de milliers de jeunes. La fonction politique d'un MRJ serait d'unifier politiquement et organisationnellement les mouvements de masse des différents secteurs de la jeunesse. Le projet du MRJ est aujourd'hui complètement disproportionné par rapport aux forces de la Ligue Communiste sur le plan national, il est en contradiction flagrante avec l'état de l'extrême-gauche révolutionnaire.

3) Toutefois, s'il est certes utopique. de vouloir construire aujourd'hui un MRJ, il est tout aussi utopique de croire qu'il est possible de maintenir et de renforcer notre implantation sur le front de la jeunesse si nous ne présentons pas de perspective claire et cohérente dans ce domaine. La combinaison du processus de transformation de la Ligue Communiste en organisation adulte et l'approfondissement de la radicalisation de la jeunesse, notamment pré-ouvrière, nous place devant l'alternative :

* Soit présenter la perspective de construction d'une organisation de jeunesse de la Ligue Communiste
* Soit continuer à bricoler sur ce terrain en laissant le champ libre au développement des forces concurrentes.

4) La nécessité de construire une organisation de jeunesse indépendante provient des modalités, du rythme et du style de travail dans ce secteur qui exige des organisations, une presse, des directions, des campagnes spécifiques.

5) La nécessité de la subordination politique d'une telle ORJ à la Ligue Communiste provient de l'existence d'un seul et unique programme révolutionnaire, et d'une seule et unique tactique politique révolutionnaire.

6) La solution du problème de notre travail dans la jeunesse ne saurait se poser dans les termes :
« ORJ ou pas »
Personne n'est contre l'ORJ « à terme »
Personne n'est pour l'ORJ « tout de suite ».

Il est inéluctable que dans le processus de contruction du parti révolutionnaire, se différencie à un moment ou à un autre une organisation indépendante des jeunes révolutionnaires chargée des tâches d'intervention communiste dans la jeunesse.

Il est par ailleurs illusoire de proclamer l'ORJ alors qu'elle n'existe pas.

Au contraire, il s'agit de définir une tactique de construction de l'ORJ englobée dans la tactique de construction du parti révolutionnaire.

7) Les conditions de viabilité de l'organisation de jeunesse à construire sont de trois ordres :

* La nature de notre implantation dans la jeunesse. Il est clair qu'une implantation uniquement lycéenne constitue une faiblesse considérable par rapport aux dangers de déviations spontanéistes.
* La capacité à construire une infrastructure matérielle. L'indépendance organisationnelle de l'ORJ n'est qu'une solution formelle si celle-ci se trouve incapable de s'auto-financer, notamment sur le plan de la presse.
* L'émergence d'une direction politique capable.

8) Depuis le 1er Congrès, nous avons accumulé dans les cercles rouges lycéens une force militante relativement importante qui se trouve disponible pour des tâches d'intervention politique non seulement à l'intérieur, mais encore, et surtout, à l'extérieur des lycées. Par ailleurs, malgré de nombreux tâtonnements et difficultés, nous avons réussi, sinon à nous implanter réellement dans les CET, du moins à y acquérir une expérience suffisante pour effectuer une percée réelle dans ce milieu dans un avenir proche. Mais cette percée ne se réalisera que si nous nous donnons les moyens de la réaliser.

La Fédération des CR lycéens dans un premier temps, des CR lycéens et apprentis par la suite, constitu la médiation organisationnelle qui nous permet :

* D'utiliser la force de frappe militante lycéenne pour implanter de nouveaux cercles dans les CET, les quartiers, MJC, FJT, etc.
* De structurer les CR sur le plan local, régional, et national, en jetant leurs bases matérielles (infrastructure) et politiques (directions).
* De soulager progressivement la Ligue des tâches d'intervention dans la jeunesse.

En résumé : fédérer les CR en créant ainsi les conditions de construction d'une ORJ.
(Fédérer les CR de lycées sans leur imprimer une dynamique de construction de l'ORJ revient en fait à créer une organisation de jeunesse en restreignant sa base aux seuls lycées. Mieux vaut s'arrêter tout de suite !)

9) Le mouvement pour la libération de Guiot a fait réapparaître à une échelle de masse le mouvement lycéen. Cependant, les mobilisations lycéennes n'en ont pas pour autant changé fondamentalement de nature : la base objective de développement de la radicalisation des lycéens est la crise des valeurs, de l'idéologie, les formes concrètes de mobilisation restant anti-autoritaires et anti-répressives.

Construire un mouvement lycéen permanent à fonction de masse et de caractère unitaire (mouvement national des CL) serait travailler pour le roi de Prusse en créant de nos propres mains un terrain de composition permanente des courants spontanéistes.

Par contre, notre tactique d'intervention dnas le milieu doit comporter trois volets :

* Mise en place des structures correspondant aux mobilisations sur le terrain (comités de lutte, de grève) qui vivent et meurent avec la mobilisation.
* En fonction de la conjoncture, campagnes communes avec tel ou tel groupe d'extrême-gauche sur la base d'une plate-forme et d'objectifs précis définis pour les campagnes.
* Investissement d'un sigle permanent et crédible (Centre de luttes lycéennes) que nous utilisons comme cadre unitaire de mobilisations quand il est utile (centre d'« initiatives »).

10) CET
(Ce point contenait en gros la même chose que le passage de la résolution Ballanda sur les CET).

11) Fraction Ligue